

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1033

19 mai 2009

### SOMMAIRE

6543 Luxembourg S.A. ....	49547	Holding Deep Trust Luxembourg S.à r.l. .....	49561
Airon S.A. ....	49538	Hydro Aluminium Clervaux S.A. ....	49573
Aldemar ....	49549	Kanoba S.A. ....	49572
Anglo American Exploration Luxembourg .....	49550	Kepler Private Partners S.A. ....	49540
ARCHAND Capital Investments S.à r.l. .....	49560	Lamas Participations S.A. ....	49561
Badenoch & Clark Luxembourg ....	49559	LDC Finance S.à r.l. ....	49548
Badenoch & Clark Luxembourg ....	49559	Luxco Properties 6 Sàrl ....	49570
Belle Rose S.à r.l. ....	49547	Luxco Properties 8 Sàrl ....	49560
Black Lion Beverages Luxembourg ....	49576	Mezzanine Management Central Europe Finance S.A. ....	49572
Calidris 28 AG ....	49581	Mirabaud Select Equities Advisory Compa- ny S.A. ....	49572
Climate Change Capital Carbon Fund II S.à r.l. ....	49573	Mirado S.A. ....	49539
Columbus Eastern Caribbean Holdings S.à r.l. ....	49559	Nadin-Lux S.A. ....	49570
Convergent Energies Consulting S.A. ....	49579	Neocell S.à r.l. ....	49583
DEP IV PH Holding 1 S.à r.l. ....	49538	Neutral Holding S.A. ....	49538
DEP IV PH Holding 2 S.à r.l. ....	49538	Oteli Europe S.à r.l. ....	49561
DYNA + S.à r.l. ....	49550	Outsourcing Partners Limited ....	49577
EATG Sàrl ....	49562	Pacôme ....	49560
Elbblick (Echo) S.à r.l. ....	49549	Premiere Global Services International S.à r.l. ....	49548
Espace Events & Communication S.à r.l. .....	49579	Randstad Group Luxembourg S.à r.l. ....	49572
Europa Invest S.A. ....	49558	Randstad Group Luxembourg S.à r.l. ....	49574
Faraday Clark ....	49559	Ray Investment S.à r.l. ....	49539
Faraday Clark ....	49559	Safak SPV Holdco S.à r.l. ....	49549
Fashion Finance S.A. ....	49579	Second-Hand Shop Lena, S.à r.l. ....	49583
Flokette Spf S.A. ....	49550	Silerglass Finance S.à r.l. ....	49559
Fortis Direct Real Estate I ....	49561	SnowHill ....	49577
Fortis Direct Real Estate II S.A. ....	49571	Stena Drillmax II Limited, Luxembourg Branch ....	49559
F & P S.C.I. ....	49548	Strategic Solutions ....	49571
FR Luxco Canada S.à r.l. ....	49572	T.E.S.S. S.A. ....	49549
Garance S.A. ....	49570	Tissio S.A. ....	49547
Gestfin ....	49539	Trophy Investments SIF ....	49548
Global Market Insights ....	49538	TSA Mexican Funds S.à r.l. ....	49560
Greenpine S.A. ....	49539		
HIFA Holding S.à r.l. ....	49550		

**Neutral Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 49.151.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009056948/10.

(090065984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**DEP IV PH Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 96.494.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056950/10.

(090065990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**DEP IV PH Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 96.493.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056951/10.

(090065993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Airon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 64.477.

Les comptes consolidés au 31 août 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AIRON S.A.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009057033/12.

(090065579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Global Market Insights, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 93.696.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009057025/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07434. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090065768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Ray Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 104.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056952/10.

(090065995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Mirado S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 83.843.

Le bilan consolidé de la maison mère au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009056918/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06114. - Reçu 84,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Gestfin, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 87.187.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme

Investment Fund Services

22-24 boulevard Royal

L-2449 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009056955/16.

(090065997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Greenpine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 49.767.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> octobre 2008*

*3<sup>e</sup> résolution*

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU Président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2009.

*Pour GREENPINE S.A.*

Signature

Référence de publication: 2009056447/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2009, réf. LSO-DE00739. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

---

**Kepler Private Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 146.001.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and nine, on the sixth day of April.  
Before Us Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

**THERE APPEARED:**

Kepler Private Shareholders S.A., a public company limited by shares incorporated and existing under the Luxembourg laws, having its registered office at 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143.014,

here represented by Mr Alexandre Simon, with professional address at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a public company limited by shares:

**Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a public company limited by shares ("société anonyme") under the name of "Kepler Private Partners S.A." (the "Company") governed by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (the "Law") and by the present articles (the "Articles").

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the municipality of Luxembourg by a decision of the Board of Directors or by a resolution of the general meeting of shareholders.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best suited for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

**Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.** The share capital is set at one hundred twenty thousand Euro (€ 120,000.-) represented by three (3) class A shares (the "Class A Shares") and fifty-nine thousand nine hundred and ninety-seven (59,997) class B shares (the "Class B Shares"), all with a nominal value of two Euro (€ 2.-) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be registered or bearer shares at the option of the shareholders.

The share capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

The shares held by each shareholder are freely transferable, subject however to the provisions of article 9 of the Articles.

### **Title III. - Management**

**Art. 6.** The Company is managed by a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least three members, divided into two categories, respectively denominated "Category A Director(s)" and "Category B Director(s)". The directors need not be shareholders and are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The term and the remuneration, if any, are fixed by the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Directors.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Directors of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Directors of the Company.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another director as his proxy.

The Board of Directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one (1) Category A Director and of one (1) Category B Director. Any decisions taken by the board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one (1) Category A Director and of one (1) Category B Director. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

The resolutions of the Board of Directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting.

Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, e-mail or facsimile.

**Art. 8.** Except for the matters listed in Article 9 of these Articles, the Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

**Art. 9.** For any of the below listed matters, the prior approval of the general meeting of shareholders is required:

- a. any matter implying the sale, transfer, pledge or any kind of disposal of any participation or interests held by the Company;
- b. any matter implying changes on the composition of the Board of Directors of the Company;
- c. any matter implying a change in the control of the company, such as, but not limited to, transfer of shares, capital increase, merger, demerger, liquidation.

Unless higher constraints are required by the Law, the general meeting of shareholders which purpose is to give such prior approval is subject to a quorum requirement of fifty percent (50%) of all the shares in issue, including at least all the Category A Shares. The prior approval shall require a simple majority including at least the unanimous consent of all the holders of the Class A Shares in issue.

**Art. 10.** Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one (1) Category A Director and one (1) Category B Director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to Article 11 of the present articles of association.

**Art. 11.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 12.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 13.** The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 14.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the 30th of April of each year at 11:00 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

The notice periods and quorum rules required by law shall apply with respect to the meetings of shareholders of the Company, as well as with respect to the conduct of such meetings, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing whether in original or by telefax, cable, telegram, e-mail or telex.

Except as otherwise required by law or by these Articles of Association, resolutions at a meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of those present and voting.

Shareholders' meetings shall be convened by the Board of Directors, pursuant to a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least five days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address on record in the register of shareholders.

If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

#### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 15.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty first of December of each year.

**Art. 16.** After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII. - General provision**

**Art. 18.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the Law.

##### *Transitory provisions*

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty first of December 2009.
2. The first annual meeting of the shareholders shall be held in 2010.

##### *Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, Kepler Private Shareholders S.A., prenamed, declared to subscribe for the three (3) Category A Shares and for the fifty-nine thousand nine hundred and ninety-seven (59,997) class B shares, and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of one hundred twenty thousand Euro (€ 120,000.-).

The amount of one hundred twenty thousand Euro (€ 120,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

49543

*Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the Law have been observed.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (€ 2,000.-).

*Resolutions of the sole shareholder*

1) The sole shareholder resolved to appoint the following persons as directors of the Company until the shareholders' annual general meeting approving the annual accounts for the financial year ending on December 31, 2014:

*Category A Director:*

Mr Laurent Quirin, company director, born on March 16, 1964 in Sarrable, France, residing at 52 Chemin de la Dauphine, Commugny, CH-1291 Switzerland.

*Category B Directors:*

Mr Christophe Davezac, company director, born on February 14, 1964 in Cahors, France, having his professional address at 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Mr Emmanuel Mougeolle, private employee, born on July 3, 1977 in Epinal, France, having his professional address at 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Company is bound in all circumstances by the joint signature of one (1) Category A Director and one (1) Category B Director

2) The sole shareholder resolved to appoint as statutory auditor of the Company until the shareholders' annual general meeting approving the annual accounts for the financial year ending on December 31, 2014, A&C MANAGEMENT SERVICES, a private limited liability company having its registered office at 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.330

3) The sole shareholder resolved to set the address of the Company at 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand eight hundred Euro (€ 1,800.-).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le sixième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

Kepler Private Shareholders S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.014,

ici représentée par Monsieur Alexandre Simon, ayant son adresse professionnelle au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège social, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Kepler Private Partners S.A." (la "Société"), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 Août 1915 telle qu'amendée (la "Loi") ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les "Statuts").

**Art. 2.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune par simple décision du Conseil d'Administration ou par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

## **Titre II. - Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent vingt mille Euro (€ 120.000,-) représenté par trois (3) actions de classe A (les "Actions de Classe A") et cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (59.997) actions de classe B (les "Actions de Classe B"), toutes d'une valeur nominale de deux Euro (€ 2,-) chacune, libérées intégralement.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit sous les conditions prévues par la loi.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Les actions détenues par chacun des actionnaires sont librement transférables, sous réserve toutefois des dispositions prévues à l'Article 9 des présents Statuts.

## **Titre III. - Administration**

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé de trois membres au moins, divisés en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B". Les administrateurs peuvent être associés ou non, et sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

La durée du mandat des administrateurs et leur rémunération, le cas échéant, sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Il sera donné à tous les administrateurs un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil d'Administration.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par courrier ou téléfax ou tous autres moyens électroniques de communication y compris le courrier électronique.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée et qu'au moins un (1) Administrateur de Catégorie A et un (1) Administrateur de Catégorie B sont présents ou représentés. Toute décision du Conseil d'Administration doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des administrateurs peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre, courrier électronique ou téléfax.

**Art. 8.** A l'exception des matières listées à l'Article 9 des présents Statuts, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 9.** Pour toutes les matières listées ci-après, l'approbation préalable des l'assemblée générale des actionnaires est requise:

- a. tout domaine impliquant la vente, le transfert, le gage ou tout autre disposition de toute participation ou intérêt détenues par la Société;
- b. tout domaine impliquant un changement dans la composition du Conseil d'Administration;
- c. tout domaine impliquant un changement dans le contrôle de la Société, tels que de capital, mais pas exclusivement, tout transfert d'actions, augmentation de capital, fusion, scission ou dissolution.

Sauf exigences plus strictes prévues par la Loi, l'assemblée générale des actionnaires ayant pour objet de donner un tel accord préalable est soumise à une règle de quorum de cinquante pourcent (50%) de toutes les actions en circulation, comprenant au moins toutes les Actions de Catégorie A. La décision de donner un tel accord est prise à la majorité simple, comprenant au moins le vote favorable de tous les détenteurs des Actions de Catégorie A en circulation.

**Art. 10.** Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'Article 11 des présents Statuts.

**Art. 11.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 12.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 13.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 30 du mois d'avril à 11 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Les délais de convocation et les règles de quorum requis par la loi sont applicables en ce qui concerne les assemblées des actionnaires de la Société et en ce qui concerne la conduite de ces assemblées, à défaut d'indications contraires dans les présents statuts.

Chaque action confère une voix à son titulaire. Un actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée par le biais d'une procuration écrite en original, par téléfax, télégramme, courrier électronique ou télex.

Sauf exigences contraires par la loi ou les présents statuts, les résolutions sont adoptées à l'assemblée générale des actionnaires par une majorité simple des personnes présentes et votants.

Les assemblées des actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration par avis de convocation contenant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée à chaque actionnaire à son adresse indiquée dans le registre des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans avis de convocation.

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. - Disposition générale**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.

##### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, Kepler Private Shareholders S.A., prénommée, déclare souscrire les trois (3) Actions de Catégorie A et les cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (59.997) Actions de Catégorie B et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en numéraire de cent vingt mille Euro (€ 120.000,-).

Un montant de cent vingt mille Euro (€ 120.000,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la Loi ont été accomplies.

##### *Décision de l'associé unique*

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective d'administrateur la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires ayant pour objet l'approbation des comptes pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2014:

##### *Administrateur de Catégorie A*

M. Laurent Quirin, administrateur de sociétés, né le 16 mars 1964 à Sarrable, France, résidant au 52 Chemin de la Dauphine, Commugny, CH-1291 Suisse.

##### *Administrateur de Catégorie B*

M. Cristophe Davezac, administrateur de sociétés, né le 14 février 1969 à Cahors, France, ayant son adresse professionnelle au 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg;

M. Emmanuel Mougeolle, employé privé, né le 3 juillet 1977 à Epinal, France, ayant son adresse professionnelle au 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant Catégorie B.

2) L'associé unique décide de nommer en qualité de commissaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires ayant pour objet l'approbation des comptes pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2014, A&C MANAGEMENT SERVICES, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 65, rue des Romains, L-8041

Strassen, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.330.

3) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 121 avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille huit cents Euro (€ 1.800,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue française, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Alexandre Simon, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 7 avril 2009. LAC / 2009 / 13662. Reçu 75,-€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 avril 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009056467/202/393.

(090065899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**6543 Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 81.628.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009057037/10.

(090065669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Tissio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANDOIS & MEYNIAL

48 Blvd G.-D. Charlotte

L-1330 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009057039/13.

(090065802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Belle Rose S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 262.400,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 81.380.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009057034/11.

(090065573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Trophy Investments SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 132.402.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Banque de Luxembourg  
Société Anonyme  
Marie-Cécile MAHY-DUBOURG  
*Fondé de pouvoir*

Référence de publication: 2009056958/16.

(090066003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**LDC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 100.030.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 December 2004 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 mai 2009.

*LDC Finance S.à r.l.*  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
*Mandataire*  
Signatures

Référence de publication: 2009057035/15.

(090065569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Premiere Global Services International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 143.864.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54822 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009057046/211/12.

(090066140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**F & P S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Zone d'Activités Bourmicht.  
R.C.S. Luxembourg E 1.462.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009057047/239/12.

(090066201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Aldemar, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 141.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANDOIS & MEYNIAL  
48 Blvd G.-D. Charlotte  
L-1330 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009057041/13.

(090065806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Elbblick (Echo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 127.078.

EXTRAIT

Le nom de l'associé a changé comme suit:

Elbblick (Luxembourg) S.à r.l.  
Luxembourg, le 28 avril 2009.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2009056976/12.

(090066181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Safak SPV Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 134.473.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2009.

Séverine Canova  
Gérante

Référence de publication: 2009057032/13.

(090066291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**T.E.S.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 116.126.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Strassen en date du 20 octobre 2008*

*1<sup>ère</sup> Résolution*

L' ASSEMBLEE DECIDE de nommer, Administrateur avec effet immédiat, Madame Barbara Gandolfi, Administrateur de Sociétés, née le 9 août 1975 à Courtrai (Belgique), demeurant à B-8400 Oostende, 1, Vogelzangdreef.

Le mandat d'Administrateur prendra fin, à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire Annuelle de l'an 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Frédéric VANDERWILT / Willem VAN CAUTER / Sarah ROOTSAERT.

Référence de publication: 2009055324/553/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

**Flokette Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 57.520.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009057049/5770/12.

(090065647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**DYNA + S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R.C.S. Luxembourg B 103.707.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009057050/5770/12.

(090065680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Anglo American Exploration Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 107.157.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009057051/5770/12.

(090065710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**HIFA Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 145.985.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and nine, on the twenty-first April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Pallister Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with its registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under number 325948,

represented by Mrs Arlette Siebenaler, private employee, with professional address L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on the twentieth April 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "HIFA Holding S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

### 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

## **6. Shares.**

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## **III. Management - Representation**

### **7. Board of managers.**

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

### **8. Powers of the board of managers.**

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

### **9. Procedure.**

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

#### **10. Representation.**

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

**11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **12. Powers and Voting rights.**

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **13. Form - Quorum - Majority.**

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **14. Accounting year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **15. Allocation of profits.**

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

### **VI. Dissolution - Liquidation.**

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2009.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, Pallister Holdings Limited, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred euro (EUR 1,900).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Victoria Management Services S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg and registered under number B 47 765.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

## **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

### **A COMPARU:**

Pallister Holdings Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, avec son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 325948,

Ici représentée par Madame Arlette Siebenaler, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le vingt avril 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

## **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**1. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "HIFA Holding S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **5. Capital.**

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **6. Parts sociales.**

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

#### 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

#### 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

#### 10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

**11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### **IV. Assemblée générale des associés**

##### **12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

##### **13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyée(s) par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

##### **14. Exercice social.**

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### **15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

#### **VII. Disposition générale**

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

*Souscription - Libération*

Ces faits exposés, Pallister Holdings Limited, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

*Coûts*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros (EUR 1.900).

*Décisions de l'associé unique*

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Victoria Management Services S.A., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 47 765.

2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 avril 2009. Relation: LAC/2009/15959. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009056429/242/430.

(090065664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Europa Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 38.157.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme

Investment Fund Services

22-24, boulevard Royal

L-2449 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009057164/17.

(090066006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Faraday Clark, Succursale d'une société de droit étranger,  
(anc. Badenoch & Clark Luxembourg).**

Adresse de la succursale: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 93.709.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009057043/11.

(090065718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Faraday Clark, Succursale d'une société de droit étranger,  
(anc. Badenoch & Clark Luxembourg).**

Adresse de la succursale: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 93.709.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009057044/11.

(090065724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Columbus Eastern Caribbean Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Silverglass Finance S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 141.832.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55137 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER  
Notaire

Référence de publication: 2009057045/211/13.

(090066125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Stena Drillmax II Limited, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 143.597.

Société mère: STENA DRILLMAX II LIMITED ("la Société")

Siège social: Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM11, (Bermudes),  
ayant son siège de direction effectif en Hongrie

Capital social: USD 10,000.-

n° de registre de commerce des Bermudes: 33751

Je soussignée, Me Jacqueline KINTZELE, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg, en ma qualité de mandataire spécial de la Société certifiée, conformément à l'article 160-6 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, que:

- Monsieur Mats Anders CARLSSON, administrateur de la Société, demeure professionnellement à SE-41 252 Göteborg, Engelbrektsgratan 63, Suède.

Luxembourg, le 5 mai 2009.

Jacqueline KINTZELE.

Référence de publication: 2009057100/18.

(090065676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Pacôme, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 141.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANDOIS & MEYNIAL  
48 Blvd G.-D. Charlotte  
L-1330 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009057040/13.

(090065804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**TSA Mexican Funds S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 116.101.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2009.  
Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009057052/5770/12.

(090065763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**ARCHAND Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen.  
R.C.S. Luxembourg B 85.228.

**EXTRAIT**

En date du 6 avril 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Le siège social de la société est transféré du "8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg" au "232, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg" avec effet au 23 février 2009.

Luxembourg, le 20 avril 2009.  
Pour extrait conforme  
Jorrit Cromptvoets

Référence de publication: 2009057305/15.

(090066121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Luxco Properties 8 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 132.156.

*Rectificatif concernant le bilan 2008 déposé au RCS le 11.09.2008, réf. L080135606*

Un rectificatif du bilan au 30 juin 2008, enregistré à Luxembourg, le 10.09.2008, Référence du dépôt: CU/02631, Référence de publication: 2008116873/1005/15, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG S.A.  
Agent Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2009057165/14.

(090065559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Fortis Direct Real Estate I, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 99.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fortis Direct Real Estate I*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009057157/12.

(090065720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Holding Deep Trust Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 126.504.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Holding Deep Trust Luxembourg S.à r.l.*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009057158/12.

(090065717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Lamas Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 63.180.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LAMAS PARTICIPATIONS S.A.*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009057159/12.

(090065713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Oteli Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.986.558,00.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 139.225.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant Alternative Property Income Venture S.C.A., laquelle est une associée de la Société:

Alternative Property Income Venture S. CA. est une société en commandite par actions ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1325 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 124359.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

*Pour Oteli Europe S.à. r.l.*  
Signatures

Référence de publication: 2009057299/18.

(090065632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**EATG Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 108.848,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.092.

In the year two thousand and nine, the eighth day of April, before Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of EATG SÀRL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-8 avenue Charles de Gaulles, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 139.092 and having a share capital of EUR 103,338 (the Company). The Company has been incorporated on May 23, 2008 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1573 of June 26, 2008. The articles of association of the Company have been amended for the last time on July 8, 2008 pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2363 of September 27, 2008.

There appeared:

1. DLJMB Overseas Partners IV, L.P., an exempted limited partnership organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Uglund House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership of the Cayman Islands,

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

2. DLJ Offshore Partners IV, L.P., a limited partnership organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M&C Corporate Services Limited, P.O. Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman - Cayman Islands,

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

3. DLJ Merchant Banking Partners IV (Pacific), L.P., a limited partnership organised under the laws of Canada, having its registered office at Cartan Limited, Box 48, Suite 4700, 66 Wellington Street West, Toronto-Dominion Bank Tower, Toronto, Ontario M5K 1E6 - Canada and registered under number 160376398;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

4. MBP IV Plan Investors, L.P., having its registered office at Quorum Services Limited, Thistle House, 4 Burnaby Street, Hamilton HM 11 - Bermuda,

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

5. Paul Gilbert, born in Auckland, New Zealand on 17 May 1959, of 9, Lake View, Rackheath, Norwich, Norfolk, NR13 6LP, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

6. Jonathan Barber, born in Kings Lynn, UK on 11 August 1965, of Magazine Wood, Peddars Way, Kings Lynn, Norfolk, PE36 5LW, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

7. Marianne Bole, born in Hereford, UK on 10 April 1950, of Jenners, Underhill Lane, Ditchling, Hassocks, East Sussex, BN6 8XE, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

8. Patricia Couchman, born in Kingston Upon Hull, UK on 24 February 1939, of 60 Ainsworth Avenue, Brighton, East Sussex, BN2 7BG, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

9. Anne McEntee, born in Eireannach, Ireland on 4 September 1948, of Hostas, 52A Whitehorse Drive, Epsom, Surrey, KT18 7LY, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

10. Janet Ford, born in Llanidloes, UK on 12 April 1959, of Bryntirion, Pen Y Graig Fronccysylite, Llangollen, Clwyd, LL20 7RT, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

11. Andrew Gardner, born in Chelmsford, UK on 26 January 1959, of 89 Heene Road, Worthing, West Sussex, BN11 4PP, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

12. John Smith, born in Enfield, UK on 17 February 1962, of 156 Chemin De La Chapelle, 74210 Mariens, France;

hereby represented by Me Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

13. Stella Gearey, born in Beckenham, UK on 24 March 1947, of Mistleberry Cottage, Church Farm, Sixpenny Handley, Nr Salisbury, Wiltshire SP5 5ND, UK;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

14. Ian Smith, born in Broxburn, UK on 31 March 1950, of Beverley House, 17 Beverley Road, Leamington Spa, Warwickshire, CV32 6PH;

hereby represented by M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

(the appearing parties listed under items 1. to 14. above being collectively referred to as the Existing Shareholders, each an Existing Shareholder),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Meeting has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Existing Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 5,510 in order to bring the share capital from its present amount of EUR 103,338 to EUR 108,848, by way of the issue of 3,590 new class C shares, 480 new class E shares, 480 new class F shares, 480 new class G shares, and 480 new class H shares, all the new shares having a par value of EUR 1 (One Euro) each.

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2 above by way of contributions in cash.

4. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the changes adopted under item 2 above.

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any employee of CITCO (Luxembourg) S.A. and any lawyer or employee of Loyens & Loeff to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to see to any formalities in connection with item 2 above (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

6. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Existing Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 5,510 in order to bring the share capital from its present amount of EUR 103,338 (one hundred and three thousand three hundred and thirty eight Euro) to EUR 108,848 (one hundred and eight thousand eight hundred and forty-eight Euro), by way of the issue of 3,590 (three thousand five hundred and ninety) new class C shares, 480 (four hundred and eighty) new class E shares, 480 (four hundred and eighty) new class F shares, 480 (four hundred and eighty) new class G shares, and 480 (four hundred and eighty) new class H shares, all the new shares having a par value of EUR 1 (one Euro) each.

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

*Intervention - Subscription - Payment*

Each of the following, being:

(i) Jonathan Barber, born in Kings Lynn, UK on 11 August 1965, residing at Magazine Wood, Peddars Way, Kings Lynn, Norfolk, PE36 5LW, United Kingdom, (the Subscriber 1), being an Existing Shareholder, represented as stated above; and

(ii) Gary Rook, born in Lincoln, United Kingdom on March 2, 1958, residing at Holly House, St Johns Road, Lincoln, LN1 3DR, United Kingdom, (the Subscriber 2);

(iii) James Stronach, born in Manchester, United Kingdom on February 18, 1956, residing at 4, the Leather House, St Georges Street, Norwich, NR3 1AB, United Kingdom, (the Subscriber B); and

(iv) Ogier Employee Benefit Trustee Limited, a limited company organised under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 78262, (the Subscriber 4 and together with the Subscriber 1, Subscriber 2, Subscriber 3, the Subscribers, each a Subscriber),

the Subscriber 2, the Subscriber 3 and the Subscriber 4, being hereby represented by Me Tulay Sonmez, avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, Each Subscriber declares to subscribe in cash to such number and classes of shares in the share capital of the Company, having each a par value of EUR 1 (one Euro), as detailed and listed with respect of each Subscriber in the table below:

Name of Undersigned the Subscriber	Number of shares in the classes of shares (each share having a par value of EUR 1)	Aggregate par value of all the shares to be subscribed (in EUR)	Amount of the contribution in cash (in EUR)	Amount to be allocated to the share premium reserve accounts (in EUR)
Jonathan Barber	374 class C shares 50 class E shares 50 class F shares 50 class G shares 50 class H shares	574	contribution in cash in an amount of EUR 6,314.	3,740 to the C share premium reserve account 500 to the E share premium reserve account 500 to the F share premium reserve account 500 to the G share premium reserve account 500 to the H share premium reserve account
Gary Rook	224 class C shares 30 class E shares 30 class F shares 30 class G shares 30 class H shares	344	contribution in cash in an amount of EUR 3,784.	2,240 to the C share premium reserve account 300 to the E share premium reserve account 300 to the F share premium reserve account 300 to the G share premium reserve account 300 to the H share premium reserve account
James Stronach	748 class C shares 100 class E shares 100 class F shares 100 class G shares 100 class H shares	1,148	contribution in cash in an amount of EUR 12,628.	7,480 to the C shares premium reserve account 1,000 to the E share premium reserve

				account
				1,000 to the F
				shares premium reserve
				account
				1,000 to the G
				share premium reserve
				account
				1,000 to the H
				share premium reserve
				account
Ogier Employee	2,244 class C shares	3,444	contribution	22,440 to the C share
Benefit Trustee	300 class E shares		in cash	premium reserve
Limited	300 class F shares		in an amount	account
	300 class G shares		of EUR 37,884	3,000 to the E
	300 class H shares			share premium reserve
				account
				3,000 to the F
				share premium reserve
				account
				3,000 to the G
				share premium reserve
				account
				3,000 to the H
				share premium reserve
				account

Each Subscriber furthermore declares to fully pay up the shares of the Company, subscribed by each Subscriber in accordance with the table above, by way of a contribution in cash in such amount as indicated in the table above with respect to each Subscriber, in such a way that the aggregate amount of the contributions in cash made by the Subscribers is EUR 60,610 (sixty thousand six hundred and ten Euro).

This amount of EUR 60,610 (sixty thousand six hundred and ten Euro) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The contributions in cash in an amount of EUR 60,610 (sixty thousand six hundred and ten Euro) are to be allocated as follows:

- (i) an amount of EUR 5,510 (five thousand five hundred and ten Euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- (ii) an amount of EUR 55,100 (fifty five thousand one hundred Euro) is to be allocated to the various share premium reserve accounts of the Company as indicated in the table above. I

A copy of the above documents, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the Subscribers and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

Following the above increase in share capital of the Company, the Existing Shareholders and the Subscriber 2, the Subscriber 3 and the Subscriber 4 (collectively being referred to as the Shareholders) resolve unanimously to take the following resolutions:

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1. of the Articles in respect of the Company's share capital in order to reflect the above changes and resolve that it shall henceforth read as follows: "The Company's corporate capital is fixed at EUR 108,848 (one hundred and eight thousand eight hundred and forty-eight Euro) represented by 108,848 (one hundred eight thousand eight hundred and forty-eight) Shares divided into 7,196 (seven thousand one hundred and ninety-six) Class A Shares, 555 (five hundred and fifty-five) Class B Shares, 12,942 (twelve thousand nine hundred and forty-two) Class C Shares, 50,231 (fifty thousand two hundred and thirty-one) Class D Shares, 9,481 (nine thousand four hundred and eighty-one) Class E Shares, 9,481 (nine thousand four hundred and eighty-one) Class F Shares, 9,481 (nine thousand four hundred and eighty-one) Class G Shares, and 9,481 (nine thousand four hundred and eighty-one) Class H Shares, all in registered form with a par value of EUR 1 (one Euro) each, all subscribed and fully paid-up."

*Fifth resolution*

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above and empowers and authorizes any manager of the Company, any employee of CITCO (Luxembourg) S.A. and any lawyer or employee of Loyens & Loeff to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to see to any formalities in connection with the second resolution above (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

### Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand five hundred Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huitième jour du mois d'avril, par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de EATG SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social aux 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 139.092 et ayant un capital social de EUR 103.338 (la Société). La Société a été constituée le 23 mai 2008 suivant un acte de M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1573 du 26 juin 2008. Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 8 juillet 2008 suivant acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2363 du 27 septembre 2008. ONT COMPARU:

1. DLJMB Overseas Partners IV, L.P., une société en commandite exonérée organisée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculée sous le numéro [numéro] au Registre des Sociétés en Commandite Exonérées des Iles Cayman,

ici représentée par M<sup>e</sup> Tuly Sonniez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. DLJ Offshore Partners IV, L.P., une société en commandite exonérée organisée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, - Iles Cayman,

ici représentée par M<sup>e</sup> Tuly Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. DLJ Merchant Banking Partners IV (Pacific), L.P. , une société en commandite exonérée organisée selon les lois du Canada, ayant son siège social à Cartan Limited, Box 48, Suite 4700, 66 Wellington Street West, Toronto-Dominion Bank Tower, Toronto, Ontario M5K 1E6 - Canada et immatriculée sous le numéro 160376398;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tuly Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4. MBP IV Plan Investors, L.P., ayant son siège social à Quorum Services Limited, Thistle House, 4 Burnaby Street, Hamilton HM 11 - Bermuda

ici représentée par M<sup>e</sup> Tuly Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

5. Paul Gilbert, né à Auckland, Nouvelle-Zélande le 17 mai 1959, demeurant à 9, Lake View, Rackheath, Norwich, Norfolk, NR13 6LP, Royaume-Uni;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tuly Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

6. Jonathan Barber, né à Kings Lynn, Royaume-Uni le 11 août 1965, demeurant à Magazine Wood, Peddars Way, Kings Lynn, Norfolk, PE36 5LW, Royaume-Uni;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tuly Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

7. Marianne Bole, né à Hereford, Royaume-Uni le 10 avril 1950, demeurant à Jenners, Underhill Lane, Ditchling, Hassocks, East Sussex, BN6 8XE, Royaume-Uni;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tuly Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

8. Patricia Couchman, né à Kingston Upon Hull, Royaume-Uni le 24 février 1939, demeurant à 60 Ainsworth Avenue, Brighton, East Sussex, BN2 7BG, Royaume-Uni;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

9. Anne McEntee, né à Eireannach, Irlande le 4 septembre 1948, demeurant à Hostas, 52A Whitehorse Drive, Epsom, Surrey, KT18 7LY, Royaume-Uni;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

10. Janet Ford, né à Llanidloes, Royaume-Uni le 12 avril 1959, demeurant à Bryntirion, Pen Y Graig Fronccysylite, Llangollen, Clwyd, LL20 7RT, Royaume-Uni;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

11. Andrew Gardner, né à Chelmsford, Royaume-Uni le 26 janvier 1959, demeurant à 89 Heene Road, Worthing, West Sussex, BN11 4PP, Royaume-Uni; ici représentée par Me Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

12. John Smith, né à Enfield, Royaume-Uni le 17 février 1962, demeurant à 156 Chemin De La Chapelle, 74210 Mariens, France;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

13. Stella Gearey, né à Beckenham, Royaume-Uni le 24 mars 1947, demeurant à Mistleberry Cottage, Church Farm, Sixpenny Handley, Nr Salisbury, Wiltshire SP5 5ND, Royaume-Uni;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

14. Ian Smith, né à Broxburn, Royaume-Uni le 31 mars 1950, demeurant à Beverley House, 17 Beverley Road, Leamington Spa, Warwickshire, CV32 6PH;

ici représentée par M<sup>e</sup> Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

(les parties comparantes listées des points 1. à 14. ci-dessus étant désignées collectivement comme les Associés Existants, et individuellement un Associé Existant),

lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés Existants détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est rédigé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 5.510 afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 103.338 à EUR 108.848, par l'émission de 3.590 nouvelles parts sociales de classe C, 480 nouvelles parts sociales de classe E, 480 nouvelles parts sociales de classe F, 480 nouvelles parts sociales de classe G, et 480 nouvelles parts sociales de classe H, les nouvelles parts sociales ayant toutes une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune.

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2 ci-dessus par des apports en numéraire.

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter les modifications mentionnées au point 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout employé de CITCO (Luxembourg) S.A. et à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et de s'occuper de toutes formalités se rapportant aux points 1 et 2 ci-dessus (en ce compris, en tout état de cause le dépôt et la publication des documents auprès des autorités Luxembourgeoises concernées). 6. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés Existants se considérant comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de EUR 5.510 (cinq mille cinq cent dix euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 103.338 (cent trois mille

trois cent trente-huit) à EUR 108.848 (cent huit mille huit cent quarante-huit euros), par l'émission de 3.590 (trois mille cinq cent quatre-vingt-dix) nouvelles parts sociales de classe C, 480 (quatre cent quatre-vingts) nouvelles parts sociales de classe E, 480 (quatre cent quatre-vingts) nouvelles parts sociales de classe F, 480 (quatre cent quatre-vingts) nouvelles parts sociales de classe G, et 480 (quatre cent quatre-vingts) nouvelles parts sociales de classe H, les nouvelles parts sociales ayant toutes une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes à et les libérations intégrales de l'augmentation de capital social comme suit:

*Intervention - Souscription - Libération*

Les souscripteurs étant:

(i) Jonathan Barber, né à Kings Lynn, Royaume-Uni, le 11 août 1965, demeurant à Magazine Wood, Peddars Way, PE36 5LW, Kings Lynn, Norfolk, Royaume-Uni, (le Souscripteur 1), un Actionnaire Existant, représenté comme ci-dessus;

et

(ii) Gary Rook, né à Lincoln, Royaume-Uni le 2 mars 1958, demeurant à Holly House, St Johns Road, Lincoln, LN1 3DR, Royaume-Uni, (le Souscripteur 2);

(iii) James Stronach, né à Manchester, Royaume-Uni le 18 février 1956, demeurant à 4, the Leather House, St Georges Street, Norwich, NR3 1AB, Royaume-Uni, (le Souscripteur 3); et

(iv) Ogier Employee Benefit Trustee Limited, une société soumise aux lois de Jersey, ayant son siège à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, immatriculée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 78262, (le Souscripteur 4, et ensemble avec le Souscripteur 1, le Souscripteur 2 et le Souscripteur 3, les Souscripteurs, chacun étant un Souscripteur),

le Souscripteur 2, le Souscripteur 3 et le Souscripteur 4 étant ici représentés par M<sup>e</sup> Tulay Sonniez avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Chaque Souscripteur déclare souscrire par un apport en numéraire à ce nombre et à ces classes de parts sociales dans le capital social de la Société, ayant chacune une valeur nominale de EUR 1 (un Euro), comme détaillé et listé pour chaque Souscripteur dans le tableau ci-dessous:

Nom du Souscripteur	Nombre de parts sociales dans les classes de parts sociales (chaque part sociale ayant une valeur nominale de EUR 1)	Total de la valeur nominale de toutes les parts sociales à souscrire (en EUR)	Total de l'apport en numéraire (en EUR)	Montant alloué aux comptes de réserves (en EUR)
Jonathan Barber	374 parts sociales de classe C 50 parts sociales de classe E 50 parts sociales de classe F 50 parts sociales de classe G 50 parts sociales de classe H	574	Apport en nature d'un montant de EUR 6.314	3.740 au compte de réserve des primes d'émission C 500 au compte de réserve des primes d'émission E 500 au compte de réserve des primes d'émission F 500 au compte de réserve des primes d'émission G 500 au compte de réserve des primes d'émission H
Gary Rook	224 parts sociales de classe C 30 parts sociales de classe E 30 parts sociales de classe F 30 parts sociales de classe G 30 parts sociales de classe H	344	Apport en nature d'un montant de EUR 3.784	2.240 au compte de réserve des primes d'émission C 300 au compte de réserve des primes d'émission E 300 au compte de réserve des primes d'émission F 300 au compte de réserve des primes d'émission G 300 au compte de réserve des primes d'émission H

James Stronach	748 parts sociales de classe C 100 parts sociales de classe E 100 parts sociales de classe F 100 parts sociales de classe G 100 parts sociales de classe H	1.148	Apport en nature d'un montant de EUR 12.628	7.480 au compte de réserve des primes d'émission C 1.000 au compte de réserve des primes d'émission E 1.000 au compte de réserve des primes d'émission F 1.000 au compte de réserve des primes d'émission G 1.000 au compte de réserve des primes d'émission H
Ogier Employee Benefit Trustee Limited	2.244 parts sociales de classe C 300 parts sociales de classe E 300 parts sociales de classe F 300 parts sociales de classe G 300 parts sociales de classe H	3.444	Apport en nature d'un montant de 37.884	22.440 au compte de réserve des primes d'émission C 3.000 au compte de réserve des primes d'émission E 3.000 au compte de réserve des primes d'émission F 3.000 au compte de réserve des primes d'émission G 3.000 au compte de réserve des primes d'émission H

Chaque Souscripteur déclare en outre libérer entièrement les parts sociales de la Société, souscrites par chaque Souscripteur conformément au tableau ci-dessus, par des apports en numéraire qui s'élève au total nominal des parts sociales souscrites par chaque Souscripteur de sorte que le montant total des apports en numéraire fait par les Souscripteurs est de EUR 60.610 (soixante mille six cent dix euros). Ce montant de EUR 60.610 (soixante mille six cent dix euros) est à la disposition de la Société, preuve en est apportée au notaire soussigné.

L'apport en numéraire de EUR 60.610 (soixante mille six cent dix) est à affecter de la façon suivante:

- (i) un montant de EUR 5.510 (cinq mille cinq cent dix) est affecté au compte social de la Société,
- (ii) un montant de EUR 55.100 (cinquante-cinq mille cent) est affecté au différents comptes de réserve des primes d'émission tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.

Une copie des documents mentionnés ci-dessus, après avoir été signés ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des Souscripteurs et du notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Suite à l'augmentation de capital social de la Société mentionnée ci-dessus, les Associés Existants et le Souscripteur 2, le Souscripteur 3 et le Souscripteur 4 (collectivement les Associés) décident à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts concernant le capital social de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et décident qu'il aura désormais la teneur suivante: Le capital social de la Société est fixé à EUR 108.848 (cent huit mille huit cent quarante huit euros) représenté par 108.848 (cent huit mille huit cent quarante-huit) Parts sociales divisées en 7.196 (sept mille cent quatre-vingt-seize) Parts A, 555 (cinq cent cinquante-cinq) Parts B, 12.942 (douze mille neuf cent quarante-deux) Parts C, 50.231 (cinquante mille deux cent trente et une) Parts D, 9.481 (neuf mille quatre cent quatre-vingt-une) Parts E, 9.481 (neuf mille quatre cent quatre-vingt-une) Parts F, 9.481 (neuf mille quatre cent quatre-vingt-une) Parts G et 9.481 (neuf mille quatre cent quatre-vingt-une) Parts H, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications qui précèdent avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout employé de CITCO (Luxembourg) S.A. et à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et de s'occuper de toutes formalités se rapportant aux présentes résolutions ( en ce compris, en tout état de cause le dépôt et la publication des documents auprès des autorités Luxembourgeoises concernées).

#### *Coûts estimés*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à trois mille cinq cents Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: T. SONMEZ, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 avril 2009. Relation: LAC/2009/14042. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009056485/211/473.

(090066086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Garance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.729.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009057162/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03035. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090065777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Nadin-Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R.C.S. Luxembourg B 45.776.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Stéphanie Paché.

Référence de publication: 2009057163/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07024. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090065776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Luxco Properties 6 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.164.

RECTIFICATIF

*Rectificatif concernant le bilan 2008 déposé au RCS le 11.09.2008, réf. L-080135575*

Un rectificatif du bilan au 30 juin 2008, enregistré à Luxembourg, le 10.09.2008, Référence du dépôt: CU/02644, Référence de publication: 2008116875/1005/15, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009057166/15.

(090065561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Fortis Direct Real Estate II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 121.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fortis Direct Real Estate II S.A.*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009057161/12.

(090065707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Strategic Solutions, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 96.779.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de STRATEGIC SOLUTIONS (la "Société") tenue le 31 mars 2009, a décidé, de ratifier la co-optation et de ré-élire, pour une durée d'un an, Messrs. Daniel de Fernando Garcia et Achim Kuessner au poste d'Administrateur de la Société, en remplacement des Messrs. Andreas Koester et Gary Janaway, suite aux démissions de ces derniers.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société a également décidé de ré-élire, pour une durée d'un an les administrateurs suivants:

- Monsieur Noel Fessey
- Monsieur Jacques Elvinger

L'assemblée générale annuelle des actionnaires a ensuite décidé de nommer au poste d'Administrateur de la Société pour une durée d'un an:

- Monsieur Richard Mountford
- Monsieur Ketil Petersen
- Monsieur Gavin Ralston

En conséquence, le Conseil d'administration se compose comme suit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2010:

Noel Fessey, Head of European Fund Services, Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

Achim Kuessner, Country Head Germany, Schroder Investment Management GmbH, Taunustor 2, 60311 Frankfurt am Main, Allemagne;

Jacques Elvinger, Partner, Elvinger, Hoss & Prussen, 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Daniel de Fernando Garcia, Serrano 1, 28001 Madrid, Espagne;

Richard Mountford, Global Head of Retail, Schroder Investment Management Limited, 31 Gresham Street, GB-London EC2V 7QA;

Ketil Petersen, Country Head Denmark, Schroder Investment Management Fondsmæglersekskabet A/S, Store Strands-  
traede 21, 1255 Copenhagen K, Denmark;

Gavin Ralston, Head of Continental Europe/ Middle East, Schroder Investment Management Limited, 31 Gresham Street, GB-London EC2V 7QA.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 31 mars 2009 a également nommé le réviseur d'entreprises suivant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2010:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

*Pour Strategic Solutions*  
Gary Janaway / Noël Fessey  
*Authorised Signatory / Authorised Signatory*

Référence de publication: 2009055313/43.

(090064312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

---

**Mirabaud Select Equities Advisory Company S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 53.402.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009055333/10.

(090064168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

---

**Mezzanine Management Central Europe Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 89.822.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009057026/10.

(090066265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Kanoba S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.532.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009057036/10.

(090065672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**FR Luxco Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.104.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009057048/5770/12.

(090065636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Randstad Group Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.754.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54968 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009057055/211/12.

(090066022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Hydro Aluminium Clervaux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9779 Eselborn, 16, Op der Sang.

R.C.S. Luxembourg B 100.671.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Clervaux le 31 mai 2008*

*Résolutions*

1. Messieurs Helge Jansen et Alf Bjarne Kaasen sont déchus de leur droit d'administrateurs.
2. Les mandats des administrateurs:
  - Per Erik Austad, Financial Manager of Hydro Aluminium Commercial Products, demeurant à Basaltveien, 53, 1359 Eiksmarka, Norvège, nouvellement nommé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2008;
  - Harald Odegaard, Sales and Marketing Manager of Hydro Aluminium Commercial Products, demeurant à Ullernkammen, 22, 0380 Oslo, Norvège, nouvellement nommé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2008;
  - Wilhelm Frydenberg, Vice-Président Production, Hydro Aluminium Extrusion Ingot Product Area, demeurant à Damveien 4A, 1337 Sandika, Norvège.
3. Le mandat de Monsieur Wilhelm Frydenberg est reconduit jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2008.
4. Le mandat du réviseur externe est reconduit jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2008.
5. La délégation de la gestion journalière est retirée à Madame Tove Nilsen Ljungquist, demeurant à Oslo. La gestion journalière est octroyée à Monsieur William Painter, directeur, demeurant à 22, rue de la Montagne, L-7283 Walferdange.

Wilhelm Frydenberg / Per Erik Austad / Harald Odegaard.

Référence de publication: 2009057060/24.

(090066400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Climate Change Capital Carbon Fund II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 117.930.

EXTRAIT

Il résulte de lettres adressées à l'associé unique de la Société en date du 31 mars 2009 que M. Daniel Van Hove, M. H. William Koster, Jr. et M. Pierre Carras ont démissionné de leurs mandats de gérants de la Société avec effet immédiat.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 31 mars 2009 que:

- M. Luca Gallinelli, né le 6 mai 1964 à Firenze, Italie, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- M. Christoph Kossmann, né le 21 juin 1957 à Homburg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- M. Marc Limpens, né le 17 février 1951 à Overijse, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

ont été nommés gérants de la Société en remplacement des gérants démissionnaires et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

*Pour la Société*

SGG S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009056550/795/28.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00115. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

**Randstad Group Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.754.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of March,

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Randstad Group Luxembourg S.à.r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office in 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B under number 138.754, incorporated by deed on the May 16, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1503, page 72125 on June 18, 2008, and have last been amended by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner of July 4, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2396, page 114984 on October 1, 2008.

The meeting is presided by Laurence Goblet, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary Régis Galiotto, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The meeting elects as scrutineer Piroska Kis-Csitari, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 156,007,763 (one hundred fifty-six million seven thousand seven hundred sixty-three) class A shares and the 15,483,887 (fifteen million four hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-seven) class B shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-), representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Decrease of the share capital of the Company by an amount of six hundred fifty million euros (EUR 650,000,000) in order to bring it from its current amount of four billion two hundred eighty-seven million two hundred ninety-one thousand two hundred fifty euros (EUR 4,287,291,250) to an amount of three billion six hundred thirty-seven million two hundred ninety-one thousand two hundred fifty euros (EUR 3,637,291,250) by the cancellation of twenty-six million (26,000,000) Class A shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) with this allocation:

- three hundred nineteen million one hundred fifty thousand euros (EUR 319,150,000) by cancelling twelve million seven hundred sixty-six thousand (12,766,000) Class A shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) to Randstad Holding N. V. ("RSH");

- three hundred thirty million eight hundred fifty thousand euros (EUR 330,850,000) by cancelling thirteen million two hundred thirty-four thousand (13,234,000) Class A shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) to Randstad Europe B. V. ("REUBV").

2. Amendment of the Article 8 of the Company's share capital of association in order to give it the following content:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at three billion six hundred thirty-seven million two hundred ninety-one thousand two hundred fifty euros (EUR 3,637,291,250) represented by one hundred thirty million seven thousand seven hundred sixty-three (130,007,763) Class A shares and fifteen million four hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-seven (15,483,887) Class B shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each".

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolve to decrease the Company's share capital by an amount of six hundred fifty million euros (EUR 650,000,000) in order to bring it from its current amount of four billion two hundred eighty-seven million two hundred ninety-one thousand two hundred fifty euros (EUR 4,287,291,250) to an amount of three billion six hundred thirty-seven million two hundred ninety-one thousand two hundred fifty euros (EUR 3,637,291,250) by the cancellation of twenty-six million (26,000,000) Class A shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) with this allocation:

- three hundred nineteen million one hundred fifty thousand euros (EUR 319,150,000) by cancelling twelve million seven hundred sixty-six thousand (12,766,000) Class A shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) to RSH;

- three hundred thirty million eight hundred fifty thousand euros (EUR 330,850,000) by cancelling thirteen million two hundred thirty-four thousand (13,234,000) Class A shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) to REUBV.

*Second resolution*

Pursuant to the above decrease capital, the Sole Shareholder resolves to amend Article 8 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at three billion six hundred thirty-seven million two hundred ninety-one thousand two hundred fifty euros (EUR 3,637,291,250) represented by one hundred thirty million seven thousand seven hundred sixty-three (130,007,763) Class A shares and fifteen million four hundred eighty-three thousand eight hundred eighty-seven (15,483,887) Class B shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille neuf, le vingt mars.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Randstad Group Luxembourg S.à.r.l.", ayant son siège social à 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 138.754, constituée suivant acte reçu le 16 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1503, page 72125 du 18 juin 2008, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte exécuté par Maître Jean-Joseph Wagner en date du 4 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2396, page 114984 du 1 octobre 2008.

L'assemblée est présidée par Laurence Goblet, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Piroška Kis-Csitari, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 156,007,763 (cent cinquante six millions sept mille sept cent soixante trois) parts sociales de classe A et les 15,483,887 (quinze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt sept) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Diminution du capital social de la Société à concurrence de six cent cinquante millions d'euros (EUR 650.000.000) pour l'amener de son montant actuel de quatre milliards deux cent quatre-vingt sept millions deux cent quatre-vingt onze mille deux cent cinquante euros (EUR 4.287.291.250) à trois milliards six cent trente sept millions deux cent quatre-vingt onze mille deux cent cinquante euros (EUR 3.637.291.250), par la suppression de vingt six millions (26.000.000) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) et attribution comme ci-dessous:

- trois cent dix-neuf millions cent cinquante mille Euros (319.150.000,- EUR) par suppression de douze millions sept cent soixante-six mille (12.766.000) actions de Class A d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) à Randstad Holding N.V. ("RSH");

- trois cent trente millions huit cent cinquante mille Euros (330.850.000,- EUR) par suppression de treize millions deux cent trente-quatre mille (13.234.000) actions de Class A d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) à Randstad Europe B.V. ("REUBV").

2. Modification de l'article 8 des statuts, pour lui donner le contenu suivant:

" **Art. 8.** Le capital social est fixé à trois milliards six cent trente sept millions deux cent quatre-vingt onze mille deux cent cinquante euros (EUR 3.637.291.250), représenté par cent trente millions sept mille sept cent soixante trois (130.007.763) parts sociales de classe A et quinze millions quatre cent quatre-vingt trois mille huit cent quatre-vingt sept (15.483.887) part sociales de classe B de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune."

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'associé unique décide de diminuer le capital social de la Société à concurrence de six cent cinquante millions d'euros (EUR 650.000.000 ) pour l'amener de son montant actuel de quatre milliards deux cent quatre-vingt sept millions deux cent quatre-vingt onze mille deux cent cinquante euros (EUR 4.287.291.250) à trois milliards six cent trente sept millions deux cent quatre-vingt onze mille deux cent cinquante euros (EUR 3.637.291.250), par la suppression de vingt six millions (26.000.000) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) et attribution comme ci-dessous:

- trois cent dix-neuf millions cent cinquante mille Euros (319.150.000,- EUR) par suppression de douze millions sept cent soixante-six mille (12.766.000) actions de Class A d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) à Randstad Holding N.V. ("RSH");
- trois cent trente millions huit cent cinquante mille Euros (330.850.000,- EUR) par suppression de treize millions deux cent trente-quatre mille (13.234.000) actions de Class A d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) à Randstad Europe B.V. ("REUBV").

*Deuxième résolution*

Suite à la diminution de capital ci-dessus, l'Associé unique décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social est fixé à trois milliards six cent trente sept millions deux cent quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante euros (EUR 3.637.291.250), représenté par cent trente millions sept mille sept cent soixante trois (130.007.763) parts sociales de classe A et quinze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-sept (15.483.887)part sociales de classe B de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: L. GOBLET, R. GALIOTTO, P. KIS-CSITARI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11340. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009056486/211/143.

(090066013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Black Lion Beverages Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.494.100,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.100.

*Transferts de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 17 avril 2009 que Quantus Invest Scottish Partnership a transféré 21 parts sociales de catégorie B à

- Black Lion Beverages (Cayman) Holding Limited

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Black Lion Beverages Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009056960/16.

(090066000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Outsourcing Partners Limited, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1254 Luxembourg, 6, rue Marguerite de Brabant.

R.C.S. Luxembourg B 101.583.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009057042/10.

(090065712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**SnowHill, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Mamer, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 146.000.

—  
STATUTS

L'an deux mil neuf, vingt-trois avril.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Jérôme PERRET, né à Lyon, le 19 février 1970, avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités,

Représenté par Monsieur Benoît de BIEN, consultant, avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Capellen, le 20 avril 2009, laquelle procuration, après avoir été signée "NE VARIETUR" par le notaire et le comparant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci. Lequel comparant, tel que représenté, a déclaré constituer une société à responsabilité limitée, dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "SnowHill" Sàrl.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Mamer/Capellen.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets, de licences et de biens immeubles.

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-€) divisé en cent (100) parts sociales sans valeur nominale, réparties comme suit:

Monsieur Jérôme PERRET préqualifié . . . . .	100
Total des parts: cent parts . . . . .	100

*Libération*

Ces parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en nature d'une créance tel qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

**Art. 6.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social, ainsi que des bénéfices.

Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession, les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

**Art. 7.** Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément, il est procédé comme prévu à l'article 6.

**Art. 8.** Les créanciers, ayants droits ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière que ce soit dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

### Gérance - Assemblée générale

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

**Art. 12.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 13.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

### Année sociale - Bilan

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

**Art. 15.** Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 16.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

### Disposition générale

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Mesure transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.200,- EUR.

*Assemblée Générale extraordinaire*

Et à l'instant, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, et représenté par Monsieur de BIEN, pré-qualifié, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi à L-8308 Mamer / Capellen, 75, Parc d'Activités

2.- Le nombre des gérants est fixé à un.

3.- L'assemblée générale désigne pour une durée indéterminée la société SEREN Sarl, dont le siège social est sis à L-8308 Capellen, 75 Parc d'Activités, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B110588, et dont le représentant permanent est Monsieur Benoît de BIEN, consultant, demeurant à L-8308 Capellen, 75 Parc d'Activités.

La société sera valablement engagée par la signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. de Bien, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 24 avril 2009 - WIL/2009/354 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.

*Le Receveur (signé): J. Pletschette.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de publication au Mémorial.

Wiltz, le 6 mai 2009.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2009056449/2724/111.

(090065889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Fashion Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 71.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FASHION FINANCE S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009057131/12.

(090065683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Convergent Energies Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.165.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/05/2009.

*Pour Convergent Energies Consulting S.A.*

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2009057153/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08769. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090066411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

---

**Espace Events & Communication S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9654 Grummelscheid, 39, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 145.995.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le vingt-sept avril.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Rambrouch,

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Alain DUBOIS, commerçant, demeurant à B-6990 Hotton, 10, rue Bel-Horizon,
- 2.- Madame Sabrina PAULUS, salariée, demeurant à B-6820 Florenville, 73B, route d'Orval.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêtés les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de "ESPACE EVENTS & COMMUNICATION S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social est fixé dans la Commune de Winseler.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet:

- l'organisation d'événements culturels et commerciaux, de spectacles,
- le montage, le transport et la location de chapiteaux, de scènes, de podiums et de toute infrastructure et matériels nécessaires à l'organisation desdits événements,
- la régie publicitaire,
- la vente et la location de matériels pour foires et salons,
- la création, la réalisation, la production, la commercialisation et la vente de disques, de CD, vidéos, etc.
- l'exploitation d'une agence de communication et de graphisme,
- les services d'hôtesse d'accueil et de démonstration.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (Eur 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

**Art. 6.** Options - (texte a)

Les parts sont librement cessibles entre les associés. Une cession de parts à un tiers est interdite sans le consentement exprès des autres associés.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture d'un des associés. En cas de décès d'un des associés, la société continuera entre le ou les associé(s) survivant(s) et les héritiers de l'associé décédé. La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les copropriétaires d'une part devront désigner l'un d'eux pour les représenter au regard de la société.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les ' statuts, les associés se soumettent à la législation en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009.

#### *Souscription*

Les parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées comme suit:

- par Monsieur Alain DUBOIS, prédit, cinquante et une parts sociales . . . . .	51
- par Madame Sabrina PAULUS, prédite, quarante-neuf parts sociales . . . . .	49
Total: cent parts sociales . . . . .	100

La libération du capital social a été faite par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (Eur 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à mille (1.000,-) euros

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants qualifiés ci-avant représentant l'intégralité du capital social souscrit se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2.- Est nommé gérant Monsieur Alain DUBOIS, prénommé.
- 3.- La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique.
- 4.- L'adresse du siège social est fixé à L-9654 Grummelscheid, 39, Duerfstrooss.

DONT ACTE, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Dubois, Paulus, GRETHEN.

Enregistré à Redange, le 4 mai 2009. Relation: RED/2009/577. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 6 mai 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009056450/240/77.

(090065844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Calidris 28 AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 139.001.

Im Jahre zweitausendneun, den vierten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Blanche MOUTRIER, Notar mit Amtssitz in Esch/Alzette.

**IST ERSCIENEN:**

Herr Edgar REIFER, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30 Esplanade de la Moselle, handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter des Verwaltungsrats der CALIDRIS 28 AG, Aktiengesellschaft mit Gesellschaftssitz in L-6637 Wasserbillig, 30 Esplanade de la Moselle, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer 139001, laut Vollmacht durch Beschluss des Verwaltungsrats vom 30. April 2009.

Eine Kopie des Protokolls des Verwaltungsratsbeschlusses vom 30. April 2009 wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage verbleiben um mit ihr eingetragen zu werden, nachdem sie vom Erscheinenden und dem amtierenden Notar „ne varietur“ unterschrieben wurde.

Der Erscheinende, handelnd, wie oben angegeben in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter des Verwaltungsrats der Gesellschaft, ersucht den amtierenden Notar folgende Aussagen zu beurkunden:

I.- Die Gesellschaft wurde gegründet zufolge Urkunde, aufgenommen am 23. Mai 2008 durch den amtierenden Notar, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, Nummer 1523 vom 19. Juni 2008 Seite 73.086, abgeändert durch Urkunde aufgenommen am 15. September 2008 vor dem amtierenden Notar, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 2427 vom 3. Oktober 2008 Seite 116.489 und abgeändert durch Urkunde aufgenommen am heutigen Tag vor dem amtierenden Notar noch nicht im Mémorial C, veröffentlicht.

II.- Das jetzige gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt 1.000.000,- EUR (eine Million Euro), eingeteilt in 800.000 (achthunderttausend) namenlose Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cents), welche voll eingezahlt sind.

III.- Artikel 5. 2. der Satzung sieht zusätzlich zum gezeichneten Kapital ein genehmigtes Kapital von 4.000.000,- EUR (vier Millionen Euro) eingeteilt in 3.200.000 (drei Millionen zweihunderttausend) namenlose Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) vor.

- Laut Artikel 5. 3. ist der Verwaltungsrat ermächtigt, während der Dauer von fünf Jahren, laufend vom Tag der Veröffentlichung der Gründungsurkunde, das gezeichnete Kapital ganz oder teilweise unter Berücksichtigung der hiernach aufgeführten Bedingungen im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhungen können durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien gegen Bar- oder Sacheinlage oder durch Umwandlung freier Rücklagen oder vortragener Gewinne im Einklang mit den jeweils geltenden gesetzlichen Bestimmungen sowie mit oder ohne Agio ("prime d'émission") entsprechend den Beschlüssen des Verwaltungsrates durchgeführt werden. Der Verwaltungsrat ist speziell dazu ermächtigt, bei Kapitalerhöhungen im Rahmen des genehmigten Kapitals das gesetzliche Bezugsrecht der bestehenden Aktionäre ganz oder teilweise auszuschließen. Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, jeden Delegierten oder jede andere ordnungsgemäß bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnung der neu auszugebenden

Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, zu akzeptieren bzw. entgegenzunehmen. Nach jeder im Zuge dieser Ermächtigung erfolgten und durch den Verwaltungsrat festgesetzten Kapitalerhöhung werden Abs. 5.1 und Abs. 5.2 entsprechend geändert. Der Verwaltungsrat wird sämtliche Schritte unternehmen beziehungsweise genehmigen, um die Durchführung und Veröffentlichung dieser Satzungsänderung, wie vom Gesetz vorgesehen, vorzunehmen.

IV.- Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat am 30. April 2009 beschlossen, den Grundsatzbeschluss des Verwaltungsrats vom 12. Dezember 2008 gutzuheißen beziehungsweise jetzt durchzuführen und somit das gezeichnete Gesellschaftskapital im Rahmen des genehmigten Kapitals um 350.000.- EUR (dreihundertfünfzigtausend Euro), durch Ausgabe von 280.000 (zweihundertachtzigtausend) neuen namenlosen Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cent) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von 1.000.000.- EUR (eine Million Euro), eingeteilt in 800.000 (achthunderttausend) namenlose Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cent) auf 1.350.000.-EUR (eine Million dreihundertfünfzigtausend Euro) eingeteilt in 1.080.000 (eine Million achtzigtausend) namenlose Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cent) zu erhöhen, wobei die neu auszugebenden Aktien mit den gleichen Rechten und Pflichten wie die bereits bestehenden Aktien ausgestattet sind. Im Zusammenhang mit der vorerwähnten Kapitalerhöhung hat die jetzige alleinige Aktionärin gemäß Schreiben in Anlage zum Protokoll der vorerwähnten Verwaltungsratsitzung ausdrücklich teilweise auf ihr gesetzliches Bezugsrecht verzichtet, um den Eintritt der nachstehend aufgeführten neuen Aktionäre in das Gesellschaftskapital zu ermöglichen.

Die 280.000 (zweihundertachtzigtausend) neuen Stückaktien im Zusammenhang mit der Kapitalerhöhung gegen Bareinlage wurden am heutigen Tag zu einem Ausgabepreis von jeweils 1.625 EUR (ein Euro und zweiundsechzig Komma fünf Cent) pro Stückaktie gezeichnet und voll einbezahlt durch Bareinlage durch die nachstehend aufgeführten Unterzeichner:

(1) Zeichnung von 215.384 (zweihundertfünfzehntausend-dreihundertvierundachtzig) neuen namenlosen Stückaktien der Gesellschaft durch die im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 137162 eingetragenen BÖHRS + BÖHRS INVEST S.A., Aktiengesellschaft (société anonyme), mit Sitz in L-6637 Wasserbillig, 30 Esplanade de la Moselle,

(2) Zeichnung von 32.308 (zweiunddreißigtausenddreihundertacht) neuen namenlosen Stückaktien der Gesellschaft durch die beim Handelsregister des Amtsgerichts Köln unter der Nummer HRB 51899 eingetragenen COMMUNE PRO-DUCTS GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in D-50935 Köln, Dürener Strasse 295,

(3) Zeichnung von 32.308 (zweiunddreißigtausend-dreihundertacht) neuen namenlosen Stückaktien der Gesellschaft durch die beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 111709 eingetragenen ROS Finance S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in L-6637 Wasserbillig, 30 Esplanade de la Moselle.

#### *Zeichnung - Einzahlung*

Daraufhin erscheint Herr Edgar REIFER, handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter der vorstehenden Unterzeichner gemäß Vollmachten in Anlage, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage verbleiben um mit ihr eingetragen zu werden, nachdem sie von dem Erscheinenden und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben wurden, und erklärt im Namen der vorstehenden Unterzeichner die 280.000 (zweihundertachtzigtausend) neuen namenlosen Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cent) wie vorstehend erläutert zu zeichnen.

Die vorgenannten 280.000 (zweihundertachtzigtausend) neuen namenlosen Stückaktien wurden zu einem Ausgabepreis von jeweils 1,625 EUR (ein Euro und zweiundsechzig Komma fünf Cent) gezeichnet und vollständig eingezahlt, so dass der Betrag von 455.000.- EUR (vierhundertfünfundfünfzigtausend Euro) ab sofort der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar durch Bankbescheinigung nachgewiesen wurde, wobei der übersteigende Betrag des Agio mit einem Gesamtbetrag in Höhe von 105.000.- EUR (einhundertfünftausend Euro) in die freie Kapitalrücklage der Gesellschaft eingestellt wird.

V.- Aufgrund der Durchführung dieser Kapitalerhöhung wurde das gezeichnete Gesellschaftskapital auf 1.350.000.-EUR (eine Million dreihundertfünfzigtausend Euro) erhöht, das genehmigte Kapital wurde in Höhe von 350.000.- EUR (dreihundertfünfzigtausend Euro) eingeteilt in 280.000 (zweihundertachtzigtausend) namenlose Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cent) ausgenutzt.

Der Betrag des genehmigten Kapitals, welches dem Verwaltungsrat in Zukunft zur Verfügung steht, ist entsprechend in der Satzung anzupassen. Somit haben die ersten beiden Absätze von Artikel 5 der Satzung ab dem heutigen Tag folgenden Wortlaut:

„5.1. Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt 1.350.000.- EUR (eine Million dreihundertfünfzigtausend Euro) eingeteilt in 1.080.000 (eine Million achtzigtausend) namenlose Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cent).

5.2. Zusätzlich zum gezeichneten Kapital gemäß Abs. 5.1 wird ein genehmigtes Kapital der Gesellschaft eingeführt. Das genehmigte Kapital beträgt 3.650.000.- EUR (drei Millionen sechshundertfünfzigtausend Euro), eingeteilt in 2.920.000 (zwei Millionen neunhundertzwanzigtausend) namenlose Stückaktien von je 1,25 EUR (ein Euro und fünfundzwanzig Cent).“

49583

Kosten

Die Kosten, die der Gesellschaft aufgrund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, werden auf den Betrag von € 2.000,- abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen zu Esch/Alzette, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erläuterung an den Bevollmächtigten, wurde gegenwärtiges Protokoll von ihm zusammen mit dem amtierenden Notar unterschrieben.

Signé: E. Reifer, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 mai 2009 Relation: EAC/2009/5225. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 7 mai 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009056477/272/106.

(090066130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Second-Hand Shop Lena, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 17, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 54.048.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 17 avril 2009, numéro 2009/0698 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 22 avril 2009, relation: CAP/2009/1266 de la société à responsabilité limitée "SECOND-HAND SHOP LENA, S.à r.l.", avec siège social à L-1510 Luxembourg, 17, avenue de la Faïencerie, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 54 048, constituée suivant acte reçu par Maître Jacqueline HANSEN-PEFFER, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 9 février 1996, publié au Mémorial C, numéro 249 du 20 mai 1996, ce qui suit:

- les associées ont déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation de la prédite société avec effet au 17 avril 2009,
- la société n'a plus d'activités.
- les associées ont déclaré en outre que la liquidation de la société a été achevée et qu'elles assument tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.
- les livres et documents de la société et de sa succursale dissoutes resteront déposés pendant la durée de cinq années au domicile de Madame Monique EBEL-TOCK à L-3927 Mondercange, 67, Grand-Rue.

Bascharage, le 30 avril 2009.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

*Le notaire*

Référence de publication: 2009057375/25.

(090066527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Neocell S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 111.978.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,

Le vingt-quatre mars,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"SUMMIT REALTIES LIMITED", société de droit chypriote, ayant son siège social à PC-1087 Nicosie, 4<sup>th</sup> Floor, 12, Esperidon Street,

ici représentée par Madame Christine PICCO, employée privée, demeurant à L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 21 janvier 2009,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiquée ci-avant, a exposé au notaire instrumentaire:

Qu'elle est la seule associée de la société à responsabilité limitée "NEOCELL S.à r.l." ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 357 du 17 février 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 111.978, au capital social douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

Que la société a été dissoute à partir de ce jour,

Qu'à la même date la liquidation a eu lieu,

Que par conséquent la société "NEOCELL S.à r.l." a cessé d'exister à partir de ce jour,

Que l'associée unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour,

Que les livres de la société resteront conservés pendant cinq ans à L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante de la comparante, elle a signé le présent acte avec le notaire.

#### Suit la traduction en Allemand:

Im Jahre zweitausendneun, Den vierundzwanzigsten März,

Vor dem unterzeichneten Notar Dr. Emile SCHLESSER, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, 35, rue Notre-Dame,

Ist erschienen:

"SUMMIT REALTIES LIMITED", eine Gesellschaft zypriotischen Rechts, mit Sitz in PC-1087 Nicosia, 4<sup>th</sup> Floor, 12, Esperidon Street,

hier vertreten durch Frau Christine PICCO, Angestellte, beruflich wohnhaft in L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle,

auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht vom 21. Januar 2009,

welche Vollmacht, nach "ne varietur" Paraphierung durch die Erschienene und den Notar, der gegenwärtigen Urkunde beigelegt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden,

Die Komparentin ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

Dass sie die einzige Gesellschafterin ist der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "NEOCELL S.à r.l.", mit Sitz in L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 5. Oktober 2005, veröffentlicht im Memorial, "Recueil des Sociétés et Associations" C, Nummer 357 vom 17. Februar 2006, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Sektion B und Nummer 111.978, mit einem Kapital von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,00).

Dass die Gesellschaft am heutigen Tag aufgelöst wird,

Dass zum selben Datum die Liquidation den Rechten der Gesellschafterin entsprechend erfolgt ist,

Dass infolgedessen die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "NEOCELL S.à r.l." nicht mehr besteht,

Dass die Gesellschafterin sich ausdrücklich verpflichtet, alle etwa noch verbleibenden und zum gegenwärtigen Zeitpunkt unbekanntes Schulden der Gesellschaft zu übernehmen,

Dass die Bücher der Gesellschaft während fünf Jahren in L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle, aufbewahrt werden.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienene, hat dieselbe die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: C. Picco, E. Schiesser.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 mars 2009. Relation LAC / 2009 / 12052. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009056452/227/67.

(090066477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.